

Tarifs pour la saison 2021-2022

Adhésion club minimum obligatoire = 20 €

1er adhérent : tarif normal

2ème et 3ème adhérents : 50% de réduction sur la cotisation club

4ème et plus : 60€ / adhérents

Possibilité de payer en 3 fois en chèques ou en espèces, chèques vacances et coupons sport.

Chèques à l'ordre du BOURGES JUDO

TARIFS 2020-21	Licence FFJDA	Cotisation club	1er adhérent
Baby judo (2017-2016) Taïso	40 €	120 €	160 €
Mini poussins (2014-2015)	40 €	120 €	160 €
Poussins - Benjamins (2013-2008) Judo (2007 et avant)	40 €	150 €	190 €
Minimes / Cadets / Juniors / Seniors	40 €	150 €	190 €
Etudiants, demandeurs d'emploi	40 €	110 €	150 €
Licencié hors club s'entraînant régulièrement	- €	150 €	150 €

Règles pour le calcul

Les réductions famille s'appliquent dans l'ordre dégressif des cotisations
(la réduction ne s'appliquera pas sur la plus forte cotisation)

Les tarifs pourront être adaptés, dans les cas particuliers des adhérents n'étant présents qu'une partie de l'année définie préalablement (stagiaires, déménagement en cours d'année...)

Les visiteurs licenciés FFJDA qui souhaitent s'entraîner occasionnellement au Bourges Judo sont accueillis sans contrepartie.

Aides

Les jeunes de moins de 17 ans peuvent bénéficier d'une aide à la licence du conseil général de 30 à 60€

Les jeunes de moins de 20 ans habitants Bourges peuvent bénéficier de la bourse sport de la ville selon ressources

Les jeunes jusqu'à 21 ans habitant Le Subdray peuvent bénéficier d'une aide de la commune de 50€ (sous réserve de reconduction en 2021-22)



TARIF SPECIAUX (licence comprise)

50% de réduction sur la cotisation club pour les membres du CD (avec un minima de 60€)

Règlement par le club des licences des salariés.

Enfants des salariés du BJ : 60€

Licenciés du BJ en poles : 60€

Licenciés au BJ en classe départementale : 150€

Membre des équipes Séniors ne s'entraînant pas au club, licence réglé par le club.